



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2018-04

**SAINT-VINCENT 2018
Domaine LUMPP François
Samedi 20 janvier 2018**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la Route,

Vu la demande de M. RAGOT Nicolas Président de l'association des Vignerons de la Saint Vincent de GIVRY pétitionnaire,

CONSIDERANT l'organisation de la Saint Vincent 2018, la formation d'un premier cortège partant de la Place de PONCEY, se rendant à l'église,
A l'issue de la cérémonie religieuse le cortège se rendra au Domaine LUMPP François, Avenue de Mortières.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

Le samedi 20 janvier 2018 de 9H30 à 12H30 :

1. La circulation, Route de Jambles sera à sens unique dans le sens GIVRY vers JAMBLES,
2. Le stationnement sera uniquement autorisé côté impair de la rue de Jambles, à gauche en direction de Jambles, (tronçon situé entre les carrefours avec la rue des Vignes Rouges et la rue des Grandes Vignes).
3. La rue des Arbonnières sera à sens unique dans le sens rue de Jambles ➔ rue des Vignes Rouges.

De 12H00 à 12H30 : la circulation sera momentanément perturbées sur les voies ci-nommées empruntées par le défilé :

Route de Jambles,
Chemin « Le Paradis »
Rue des Faussillons,
Rue de Sauges.

ARTICLE 2 :

La signalisation régulière sera mise en place par le Centre Technique Municipal et entretenue par le pétitionnaire.

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2018-04

ARTICLE 3 :

Cet arrêté devra être affiché sur place pendant la durée de la manifestation.

ARTICLE 4 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le lundi 15 janvier 2018

Le Maire,

Juliette Méténier-Dupont



Handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Méténier-Dupont'.

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52

Gendarmerie : 03 85 94 91 46

Journal de S&L : jsl-redacchalon@lejsl.fr

MAIRIE :

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : givry@domaine-ragot.com